

Conférence d'examen à mi-parcours de la Stratégie pour les droits de l'enfant (2022-2027)



**Rapport de la
Conférence**

**Bâtiment Agora
Conseil de l'Europe
Strasbourg, 3-4 April 2025**

Organisé par la Division Droits des enfants
du Conseil de l'Europe, sous les auspices
de la Présidence Luxembourgeoise du
Comité des ministres

www.coe.int/children
#CoE4Children



**Building a Europe
for and with children**

**Construire une Europe
pour et avec les enfants**



PRÉSIDENTIE DU / PRESIDENCY OF
LUXEMBOURG
CONSEIL DE L'EUROPE / COUNCIL OF EUROPE
11/2024 - 05/2025

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Introduction

Les 3 et 4 avril 2025, le Grand-Duché de Luxembourg a accueilli la Conférence d'examen à mi-parcours de la [Stratégie pour les droits de l'enfant \(2022-2027\)](#). Organisé dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise du Comité des Ministres, l'évènement a rassemblé plus de 200 participants - dont des représentants et des responsables politiques nationaux, des organisations internationales, des organisations non gouvernementales, des universitaires, des professionnels des droits de l'enfant ainsi que des enfants et des jeunes délégués - pour deux jours d'échanges, de collaboration et de réflexion approfondies.

Dans le cadre du programme de longue date du Conseil de l'Europe « [Construire une Europe pour et avec les enfants](#) », la conférence a marqué l'étape intermédiaire de la mise en œuvre de la quatrième Stratégie pour les droits de l'enfant (2022-2027). Depuis 2006, ce programme et ses stratégies pluriannuelles ont fourni un cadre afin de renforcer la protection et la promotion des droits de l'enfant dans toute l'Europe, - via l'établissement de normes, le suivi et la coopération avec les 46 états membres. La Stratégie actuelle vise à englober l'ensemble des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des enfants, tout en s'alignant sur les objectifs plus étendus du Conseil de l'Europe et les priorités nationales. Dans ce cadre, la conférence d'examen à mi-parcours de 2025 a été l'occasion d'évaluer les progrès accomplis, d'identifier les lacunes et de poser les bases d'une action renforcée.

Le multilatéralisme, la coopération et le dialogue intergénérationnel étaient au cœur de la conférence. Lors de leurs discours d'ouverture, des responsables de niveau stratégique - Marja Ruotanen, Directrice générale de la Démocratie et de la Dignité humaine du Conseil de l'Europe, Claude Meisch, ministre de l'Education, de l'Enfance et de la Jeunesse du Luxembourg, Najat Maalla M'jid, Représentante spéciale du Secrétaire Général des Nations unies chargée de la question de la violence à l'encontre des enfants, et Glenn Micallef, Commissaire Européen à l'équité intergénérationnelle, à la jeunesse, à la culture et au sport - ont souligné l'importance des efforts collectifs afin de promouvoir et protéger les droits de l'enfant. L'accent a été mis sur le partage des responsabilités : si les États ont l'obligation légale de faire respecter les droits de l'enfant, leur réalisation dépend également d'une coopération significative entre les institutions, les professionnels des droits de l'enfant, la société civile - et les enfants eux-mêmes.

Le programme de la conférence s'articulait autour de six ateliers afin de permettre un engagement plus approfondi et interactif. Chacun d'entre eux correspondait à l'un des six objectifs de la Stratégie :

- Une vie sans violence pour tous les enfants
- L'égalité des chances et l'inclusion sociale pour tous les enfants
- L'accès de tous les enfants aux technologies et à leur utilisation sûre
- Une justice adaptée aux besoins de tous les enfants
- Donner la parole à chaque enfant
- Les droits de l'enfant dans les situations de crise ou d'urgence

Les sessions comprenaient des panels d'experts et des discussions ouvertes visant à créer un espace pour le partage des pratiques prometteuses, l'identification de solutions innovantes et la co-construction de nouveaux possibles standards pour les droits de l'enfant au XXI^{ème} siècle. L'implication significative des enfants et des jeunes a fait prendre une autre dimension à cet évènement. Ils n'ont pas seulement participé, ils ont assumé des rôles d'experts, de modérateurs, de présentateurs et de contributeurs à part entière dans le but d'offrir des perspectives fondées sur des expériences vécues et des consultations entre pairs. La présence d'enfants et de jeunes durant toutes les sessions - aux côtés de représentants des états membres et d'experts des droits de l'enfant - a rappelé visuellement et

symboliquement que le leitmotiv de la Stratégie « Leurs droits, notre responsabilité » doit être interprété de manière littérale.

Le Grand-Duché du Luxembourg a offert un soutien inestimable tout au long de l'évènement, ainsi qu'un modèle solide d'engagement institutionnel aux niveaux international, national et local.



Les droits de l'enfant à l'ère des technologies numériques et de l'intelligence artificielle

POINTS FORTS DE LA SESSION

Comment créer un monde numérique plus sûr pour les enfants en Europe ?

Cette session a abordé la protection des enfants en ligne et l'impact de l'intelligence artificielle (IA) sur les droits de l'enfant. Dans leurs discours d'ouverture, Claude Meisch, ministre luxembourgeois de l'Éducation, de l'Enfance et de la Jeunesse, et Mathias Kloth, Chef du Service de la Gouvernance numérique du Conseil de l'Europe, ont réaffirmé la volonté politique de permettre une évolution rapide des outils juridiques nationaux et internationaux ainsi que des politiques publiques visant à garantir une protection efficace des enfants en ligne. Les meilleures pratiques nationales ont ensuite été présentées de manière interactive. Pour explorer les moyens de prévenir et de traiter les risques en ligne, les participants ont pu assister à quatre ateliers différents : un escape game sur la protection des données, une activité sur le sexting, sextorsion et le grooming et un atelier sur l'intelligence artificielle animé par [BEE Secure](#), Luxembourg ; un [jeu de cartes sur la parentalité numérique](#) conversationnel (en anglais seulement) présenté par Digital Parents, une association slovaque. Ces ateliers ont permis aux participants d'échanger sur les pratiques nationales prometteuses en matière de sécurité numérique et d'explorer les moyens de prévenir et d'appréhender les risques en ligne.

La consultation des parties prenantes sur le futur outil d'évaluation de l'impact de l'intelligence artificielle sur les droits de l'enfant du Conseil de l'Europe (CRIA+) a permis aux jeunes délégués et participants d'apporter une contribution essentielle pour envisager la conception future de cet outil. L'une des principales questions soulevées lors de la consultation concernait l'interaction entre les enfants et l'intelligence artificielle. Les aspects positifs (tels que l'éducation et le divertissement) et négatifs (comme la création de matériel pédopornographique et de « deepfakes ») ont été identifiés et discutés. Les participants ont conclu que les technologies numériques et l'intelligence artificielle peuvent servir à la fois de bouclier et d'épée. Il est donc du devoir des décideurs politiques de fournir des réponses adéquates, solides et évolutives afin de créer un climat de confiance dans lequel les enfants peuvent utiliser les technologies numériques.

POINTS DE VUE DES JEUNES DÉLÉGUÉS

- ✦ « L'IA transforme de nombreux aspects de la vie, avec des **implications positives**, mais malheureusement, on **ne m'apprend pas** à la gérer de **manière éthique et responsable**. »
- ✦ « L'IA **ne doit pas remplacer le savoir** ni menacer notre esprit critique, mais doit être une **aide** qui permettra à tous les jeunes d'exploiter pleinement leur potentiel. »
- ✦ « Il est essentiel que les institutions, y compris le Conseil de l'Europe, **promouvent des politiques** visant à encourager **une utilisation responsable et consciente de l'IA**, en garantissant un accès équitable aux technologies et en protégeant les droits de chacun, en particulier ceux **des générations futures**. »



PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- ✓ Les normes internationales telles que la [Convention européenne des droits de l'homme](#) et sa jurisprudence, la [Convention sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels](#) (Convention de Lanzarote) et la [Convention-cadre sur l'intelligence artificielle](#) ont prouvé leur capacité à défendre les droits des enfants, mais il reste de nombreux défis juridiques et politiques à relever pour les protéger de manière plus efficace.
- ✓ Des outils supplémentaires, tels qu'un outil d'évaluation de l'impact de l'intelligence artificielle sur les droits de l'enfant (CRIA+), sont nécessaires pour **protéger les enfants** dans le **paysage numérique** actuel en constante **évolution**.
- ✓ Il est essentiel d'**impliquer** activement **les jeunes** dans la rédaction et l'élaboration des cadres juridiques. Malgré les nombreux défis qu'il reste à relever pour rédiger et mettre en œuvre le CRIA+, une évolution prometteuse se dessine : les décideurs politiques montrent une volonté réelle d'engager un dialogue direct auprès des enfants et des jeunes et d'intégrer leurs points de vue dans les processus de prise de décision.



Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion sociale de tous les enfants

POINTS FORTS DE LA SESSION

Comment l'Europe peut-elle mettre fin à la pauvreté des enfants en tant que violation des droits humains ?

La pauvreté des enfants reste l'une des urgences stratégiques de premier plan et des plus moralement inacceptables auxquels l'Europe est confrontée aujourd'hui. Malgré la richesse du continent et son engagement inscrit dans la durée pour protéger les droits humains, d'innombrables enfants se réveillent chaque jour en proie à la faim, à un logement inadéquat, à des possibilités d'éducation limitées et à l'exclusion sociale. Cette session avait pour objectif de redéfinir la pauvreté des enfants non comme un simple problème socio-économique, mais comme une violation fondamentale des droits de l'enfant, appelant à des réponses immédiates et coordonnées de la part des institutions européennes, des gouvernements nationaux et des autorités locales.

Les participants ont été invités à garder à l'esprit que, la [Charte sociale européenne](#) inclut le droit à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale (article 30) et le droit des enfants à une protection sociale, juridique et économique (article 17). Les orateurs ont présenté des données récentes et alarmantes indiquant qu'un enfant sur quatre au sein de l'UE, est menacé de pauvreté, avec des taux nettement plus élevés dans plusieurs états membres ([La situation des enfants dans l'Union européenne, rapport de l'UNICEF \(2024\)](#)). Derrière ces statistiques se cachent de vrais enfants dont la vie est façonnée par les privations. La session a mis en lumière les impacts complexes et interdépendants de la pauvreté sur la vie de ces enfants : mauvaise alimentation, accès limité à l'éducation, logement instable et exclusion sociale. Les experts et les parties prenantes ont souligné que la pauvreté n'est pas inévitable : il s'agit d'un échec politique auquel il est possible de remédier avec les bons outils et une volonté politique.



La session a montré comment la procédure de réclamation collective de la Charte sociale européenne et [le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications](#) des Nations unies peuvent déclencher des changements concrets. Elle a également présenté des stratégies efficaces de lutte contre la pauvreté des enfants, notamment via le renforcement des systèmes de protection sociale, l'investissement dans le développement de la petite enfance, la garantie de l'accès à un logement et à une

alimentation de qualité et la simplification de l'accès aux mécanismes de soutien existants. Au cours de la session, il est apparu crucial d'impliquer les enfants de manière significative dans l'élaboration des politiques, tout en reconnaissant leur rôle actif en tant que participants dans l'identification des défis et la formulation de solutions concrètes.

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- ✓ La pauvreté est un phénomène multidimensionnel et intergénérationnel portant atteinte aux droits - les plus fondamentaux des enfants, droits inscrits dans des instruments juridiquement contraignants tels que la [Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant](#) et la [Charte sociale européenne](#). Malgré ces garanties, la mise en œuvre de ces normes reste inégale en Europe.

Des litiges stratégiques, comme en témoignent des affaires emblématiques portées par la Commission internationale de juristes (CIJ) et le Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE), comme ceux ayant fait jurisprudence en [Grèce](#) et en [Tchéquie](#), ont déclenché des actions. Toutefois, un changement systémique nécessite également du courage politique afin de mettre en œuvre les normes juridiques existantes et un changement dans les priorités sociétales.

- ✓ Les crises qui se sont enchaînées et se sont chevauchées (crise financière, crise sanitaire, crise du coût de la vie) ont exacerbé les inégalités existantes, avec, depuis 2019, plus de **1,5 million d'enfants supplémentaires touchés par la pauvreté en Europe**. La discussion a mis en évidence que les politiques actuelles, même si elles sont souvent bien intentionnées, n'ont pas la portée ou la conception adéquate pour répondre à l'ampleur du problème.
- ✓ Les participants ont appelé à des réformes transformatrices, notamment via des politiques telles qu'un revenu de base universel, des politiques salariales garantissant que les familles puissent se procurer les produits de première nécessité et des investissements publics dans les services à la petite enfance, depuis les soins de santé jusqu'aux repas scolaires. Il est tout aussi essentiel de lutter contre les barrières invisibles - bureaucratie, stigmatisation et manque d'information - empêchant les familles éligibles d'accéder à l'aide à laquelle elles ont droit. La réforme de la politique du logement, et en particulier la garantie de l'accessibilité financière et de la stabilité à long terme, a également été désignée comme une priorité essentielle.
- ✓ Tout au long de la session, les intervenants ont insisté sur le fait que **les solutions** doivent non seulement être globales et *fondées* sur des données probantes, mais aussi être **conçues avec les enfants**, pas seulement pour eux. La session a fait écho à un message fort : la persistance de la pauvreté des enfants en Europe n'est pas seulement une lacune politique à combler : c'est un déficit éthique.



Protéger les enfants contre la violence via une éducation complète à la sexualité et adaptée à l'âge

POINTS FORTS DE LA SESSION

Et si l'éducation complète à la sexualité, via la connaissance de soi, était la première étape vers la prévention de la violence ?

La session a mis l'accent sur l'importance d'une éducation complète à la sexualité adaptée à l'âge comme élément clé de la protection des enfants contre la violence et les abus. Conscients de la nécessité d'intégrer cette éducation dans des cadres plus larges comme l'égalité de genres, les droits humains et la santé sexuelle, les intervenants ont discuté du rôle significatif d'une éducation adaptée à l'âge visant à la sensibilisation au consentement, aux limites et à l'autonomie personnelle. Cette session avait pour but d'apporter une contribution à l'élaboration du [projet de recommandation sur l'éducation complète à la sexualité adaptée à l'âge pour renforcer les réponses pour entre autres prévenir et combattre la violence à l'égard des enfants](#), devant être finalisé d'ici la fin de l'année 2026. Les principales parties prenantes - notamment des personnes ayant une expérience vécue, des enseignants, des psychologues, des universitaires et des enfants - ont partagé leurs points de vue sur les raisons et le moment durant lequel l'éducation complète à la sexualité devrait être dispensée, sur les professionnels qui devraient enseigner l'éducation à la sexualité et sur la manière dont celle-ci devrait être dispensée, c'est à dire de manière appropriée et complète. Une [vidéo](#) préparée par des enfants explique leurs points de vue. La session a également mis en lumière le rôle crucial d'éducateurs bien formés dans la mise en œuvre de ces programmes, tout en réaffirmant que l'éducation complète à la sexualité constitue un droit humain fondamental.

POINTS DE VUE DES JEUNES DÉLÉGUÉS

✦ « **L'éducation complète à la sexualité adaptée à l'âge** est un outil permettant de prendre des décisions éclairées tout en donnant aux enfants des moyens de s'exprimer et également **la possibilité de prendre les bonnes décisions.** »

✦ « **Tous les jeunes ont besoin d'une éducation complète à la sexualité.** En fait, c'est une obligation légale car cette éducation protège **les droits des enfants et des jeunes à la vie, à la santé, à l'éducation, à l'égalité et à la non-violence.** »



PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- ✓ L'éducation complète à la sexualité adaptée à l'âge a été réaffirmée comme un droit et un outil essentiel afin d'**identifier les violences et les abus sexuels** mais aussi **prévenir les comportements violents** entre pairs. Inscrite dans un cadre plus large, elle vise à donner aux enfants les connaissances et la confiance nécessaires pour **faire des choix éclairés** tout au long de leur développement, contrebalançant ainsi les informations fournies par - les contenus violents - en ligne - pornographiques.
- ✓ Les parties prenantes ont souligné que l'éducation ne devait pas se limiter aux milieux scolaires, mais s'étendre aux foyers, aux centres de jeunesse, aux milieux culturels, confessionnels et sportifs, et que tous les professionnels devaient recevoir une formation adéquate.

- ✓ Les participants ont également plaidé en faveur de l'introduction de l'éducation complète à la sexualité dès le **plus jeune âge** et tout au long du développement de l'enfant, tout en reconnaissant l'importance d'impliquer les familles et l'environnement social dans le processus.
- ✓ Les enfants consultés sur la recommandation relative à l'éducation complète à la sexualité (notamment via un [guide adapté aux enfants](#), (disponible en anglais seulement)) ont exprimé le besoin d'une éducation traitant du **respect, du consentement et des limites**, et évoluant en fonction de leur âge et de leur maturité. Ils ont demandé des approches dynamiques et concrètes - et non des leçons traditionnelles dans les manuels - et ont souligné l'importance d'espaces sûrs et inclusifs, animés par des professionnels formés et impartiaux.
- ✓ La session a souligné qu'une éducation complète à la sexualité efficace devrait être **coconstruite avec les enfants** et que leur participation active est essentielle pour garantir que les politiques soient pertinentes, accessibles et réellement adaptées à leurs expériences vécues.



Soutenir les droits des enfants en contact avec la loi

POINTS FORTS DE LA SESSION

Comment faire en sorte que les enfants en contact avec la loi se sentent en sécurité, respectés et aptes à participer aux procédures judiciaires qui les concernent directement ?

La session a mis l'accent sur le besoin d'adapter les systèmes judiciaires aux droits et aux besoins spécifiques des enfants. S'appuyant sur [les lignes directrices du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants \(2010\)](#), et à la lumière de leur examen thématique dans un avenir prochain, les participants ont examiné dans quelle mesure la justice peut être accessible, protectrice et responsabilisante pour tous les enfants en contact avec la loi. Les intervenants, dont des représentants gouvernementaux et des « Young justice transformers » (Jeunes transformateurs de la justice : groupe de jeunes personnes âgés de 15 à 22 ans ayant été en contact avec les systèmes de justice durant leur enfance (qu'il s'agisse de la justice civile, administrative ou pénale)), ont souligné que les procédures judiciaires peuvent avoir un impact profond et durable sur les enfants, qu'ils soient victimes, témoins ou en conflit avec la loi. Ils ont également expliqué que les systèmes judiciaires devraient s'adapter aux enfants, et non l'inverse. Construire une justice véritablement adaptée aux enfants signifie garantir le droit des enfants à être entendus, à comprendre les procédures et à être protégés de quelque préjudice, de la discrimination et de la victimisation secondaire. L'engagement du Conseil de l'Europe à réviser et à renforcer les lignes directrices, en particulier avec la contribution des enfants eux-mêmes, a été salué comme une étape opportune et nécessaire afin d'aligner les pratiques juridiques sur le paysage évolutif des droits de l'enfant à travers l'Europe.

POINTS DE VUE DES JEUNES DÉLÉGUÉS



✦ « **Trop souvent, les lois et les institutions juridiques** sont conçues **sans tenir compte des besoins spécifiques des enfants**, comme s'ils n'étaient jamais censés entrer en contact avec le système judiciaire. Pourtant, lorsque c'est le cas, il est essentiel de les traiter véritablement comme des enfants - **avec respect, dignité et en reconnaissant pleinement leurs droits.** »

- ✦ « **J'ai ressenti un profond sentiment de solitude**, non pas parce que je n'avais pas de voix, mais parce que **les adultes qui m'entouraient ne m'écoutaient pas.** »
- ✦ « **La participation des enfants doit être significative** - il ne s'agit pas seulement d'écouter, mais aussi d'**agir**. Les adultes doivent s'informer sur ces questions afin d'améliorer à la fois leur compréhension et le système juridique. Chaque enfant a **le droit de recevoir des informations, quel que soit son âge, à condition qu'elles soient adaptées à son niveau de compréhension.** »

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- ✓ Pour que la justice soit **réellement adaptée aux enfants**, elle doit aller au-delà des formalités procédurales et garantir la sécurité, la compréhension, la dignité et la participation active à chaque étape.
- ✓ Les enfants devraient être impliqués de manière significative à chaque étape de la procédure en tant que détenteurs de droits à part entière. Cela signifie notamment qu'ils doivent comprendre le

processus, être informés de leurs droits et disposer de moyens appropriés pour accéder à la justice. Ils doivent être habilités à participer selon des modalités adaptées à leur âge, sûres et encourageantes. Ces principes ne sont pas facultatifs : il s'agit d'obligations fondées sur la législation relative aux droits humains.

- ✓ Pour y parvenir, **il faut des professionnels bien formés**, une **coordination interinstitutionnelle**, des procédures adaptées et un engagement permanent à **écouter les expériences vécues par les enfants**.
- ✓ Les **approches réparatrices et les alternatives à la détention** ont été reconnues comme des outils essentiels pour réduire les préjudices et promouvoir la réinsertion. Ces approches ne répondent pas seulement aux besoins des enfants, mais contribuent également à rétablir la confiance et à **favoriser la réinsertion dans la société**.
- ✓ **L'examen thématique des lignes directrices** du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants offre une occasion cruciale de réaffirmer et d'actualiser les normes à la lumière des réalités actuelles. Il est important que les opinions des enfants eux-mêmes - sur ce qui rend la justice véritablement équitable et respectueuse - soient placées au cœur de ce processus. Leur point de vue est indispensable pour construire des systèmes qui fonctionnent pour eux et avec eux.



La promotion de la participation des enfants aux décisions concernant leur santé

POINTS FORTS DE LA SESSION

Comment s'assurer que les enfants participent de manière efficace et significative aux décisions concernant leur santé ?

Cette session a abordé la question de la participation significative des enfants en ce qui concerne les décisions spécifiquement liées à leur propre santé. Bien que les instruments juridiques internationaux tels que la Convention sur les Droits de l'Homme et la biomédecine ([Convention d'Oviedo](#) en particulier l'article 6) et l'[Observation générale n° 15 sur le droit de l'enfant de jouir du meilleur état de santé possible \(2013\)](#) reconnaissent l'importance de prendre en compte l'opinion de l'enfant dans les décisions relatives à la santé, dans la pratique, les enfants sont encore trop souvent mis à l'écart des discussions et des décisions prises. La session a souligné que la participation n'est pas seulement une obligation éthique et juridique, mais c'est aussi une condition pour garantir des soins de santé efficaces et centrés sur l'enfant. Cette session s'est concentrée sur la mise en œuvre et l'échange d'expériences mais elle a également été l'occasion de promouvoir davantage le [Guide sur la participation des enfants aux décisions concernant leur santé, principalement destiné aux professionnels de la santé](#) et de lancer le [résumé adapté aux enfants \(en anglais seulement\)](#) y afférant.

Un moment particulièrement marquant de la session a été celui où deux jeunes délégués ont montré, via un jeu de rôle, comment les adultes discutent souvent de la situation d'un enfant en leur présence, sans les inclure, laissant l'enfant dans un sentiment de confusion et d'impuissance. Ce bref exercice a permis de rappeler avec force qu'il est essentiel que les professionnels de santé expliquent les choses d'une manière adaptée à l'âge, qu'ils y consacrent du temps et qu'ils veillent à ce que les enfants comprennent et participent à leurs propres soins. La participation ne consiste pas seulement à donner une voix à l'enfant mais aussi à créer les conditions pour que sa voix soit entendue, comprise et valorisée.

POINTS DE VUE DES JEUNES DÉLÉGUÉS

- ✦ « Pour résumer, nous, jeunes délégués et experts, pensons qu'il ne faut pas énormément de ressources pour aider les enfants : **il suffit de les écouter, de faire preuve d'empathie et de leur dire la vérité.** Nous ne pouvons pas recevoir de soins de santé de qualité sans la **participation des enfants. Ne pas les impliquer pourrait avoir des conséquences à long terme.** »
- ✦ « **La connaissance, c'est le pouvoir,** c'est pourquoi **chaque enfant doit avoir accès à des informations** sur sa santé. Les enfants sont tous d'accord pour dire qu'il est **important d'assurer une participation à large spectre et libre.** Les enfants, quel que soit leur âge, doivent pouvoir **exprimer leur opinion sur toute décision relative à la santé** les concernant. »
- ✦ « En tant qu'enfants, nous pensons qu'**il est possible d'assurer notre protection** tout en **garantissant notre participation.** »



PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- ✓ La participation des enfants aux décisions concernant leur santé est à la fois un droit et une exigence pour des soins de santé efficaces et respectueux.
- ✓ Lorsqu'ils sont correctement soutenus, les enfants se sentent mieux informés, moins anxieux et plus autonomes. Le [Guide sur la participation des enfants aux décisions concernant leur santé et son résumé adapté aux enfants \(en anglais seulement\)](#) soulignent l'importance de veiller à ce que les enfants reçoivent des explications adaptées à leur âge, qu'ils puissent **s'exprimer librement et être écoutés**, et qu'ils soient informés de leurs droits lors de la prise en charge médicale.
- ✓ Une participation significative désigne plus qu'une simple écoute - elle nécessite des **professionnels formés**, une communication accessible et la prise en compte de toutes les formes d'expression, y compris les signaux non verbaux. Cela est important dans tous les environnements de soin de santé, également dans les situations complexes ou délicates.
- ✓ En permettant aux enfants de s'exprimer, les systèmes de santé ne protègent pas seulement leurs droits, mais **renforcent la confiance** et **améliorent les résultats des soins de santé**.



L'accès à l'éducation des enfants d'Ukraine dans les états membres du Conseil de l'Europe

POINTS FORTS DE LA SESSION

Comment tous les enfants ukrainiens déplacés pourraient-ils avoir accès à une éducation en présentiel dans les écoles des états membres d'accueil tout en préservant leur identité culturelle et leur langue ?

La session s'est focalisée sur la question complexe de l'intégration des enfants ukrainiens dans l'enseignement en présentiel dans les états membres du Conseil de l'Europe. En raison de la guerre d'agression menée contre l'Ukraine, des millions d'enfants ukrainiens ont été déplacés et beaucoup d'entre eux ont trouvé refuge dans des états membres du Conseil de l'Europe. Malgré les efforts déployés pour garantir l'accès à l'éducation, divers obstacles subsistent, tels que les différences linguistiques, les traumatismes et l'insuffisance des infrastructures adaptées pour accueillir les enfants ukrainiens. Après avoir entendu l'expérience d'une étudiante ukrainienne sur la « double éducation » (dans le pays d'accueil et en ligne, dans la langue ukrainienne), la session a exploré les différentes stratégies adoptées par les états membres du Conseil de l'Europe. La session a abordé la manière dont les pays d'accueil concilient le besoin d'intégration dans les systèmes éducatifs locaux et la préservation de la langue ukrainienne et des liens culturels. Tout en partageant les meilleures pratiques, les experts, ainsi que les représentants nationaux, se sont penchés sur les stratégies de mise en œuvre pratiques des recommandations clés de l'[Etude cartographique sur l'accès des enfants ukrainiens à l'éducation dans les états membres du Conseil de l'Europe](#) (en anglais seulement). La discussion a souligné l'importance de soins sensibles aux traumatismes, de la formation spécialisée des enseignants, ainsi que de la collaboration entre les gouvernements, la société civile et les organisations internationales afin de mettre en place des cadres éducatifs efficaces pour ces enfants.

POINTS DE VUE DES JEUNES DÉLÉGUÉS



- ✦ « Je n'avais **pas assez de temps** d'assister aux cours dans les **deux écoles**. Les cours en présentiel sont déjà très exigeants, ils ne permettent pas d'intégrer notre programme d'études ukrainien. »
- ✦ « Je suis heureuse de **pouvoir maintenir un lien** avec mes pairs ukrainiens et mes anciens professeurs. Je suis également reconnaissante envers mes professeurs ukrainiens **de me soutenir** et de comprendre la situation que nous traversons. »
- ✦ « Il m'a été très utile de trouver de **nouveaux amis et de nouer des relations** lorsque j'ai commencé mes études en France. »

PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

- ✓ L'intégration des enfants ukrainiens dans l'enseignement présentiel dans les états membres du Conseil de l'Europe est entravée par plusieurs difficultés.
- ✓ Les pays d'accueil ont adopté des systèmes d'éducation de nature double combinant l'enseignement en présentiel et l'enseignement en ligne, en langue ukrainienne, équilibrant ainsi l'intégration et la préservation de la culture. Des programmes comme [Spilno Hub Gdynia](#), en Pologne, démontrent la valeur des **approches holistiques** de l'éducation pour les enfants d'Ukraine.

- ✓ Les discussions en petits groupes au cours de la session ont souligné l'importance d'une éducation prenant en compte les traumatismes et l'importance d'**approches personnalisées** pour soutenir les besoins émotionnels et éducatifs des enfants.
- ✓ L'étude de cartographie devrait être davantage diffusée afin de faire connaître les pratiques prometteuses existantes et de promouvoir les initiatives exemplaires.
- ✓ La session a mis l'accent sur l'importance des politiques d'inclusion et de la formation spécialisée des enseignants afin de répondre aux besoins des enfants et assurer leur **continuité culturelle**. Il a été souligné que les réponses immédiates et les stratégies à long terme sont cruciales, considérant la nécessité de solutions éducatives durables intégrant le soutien psychosocial, la préservation de la culture et l'intégration sociale. **La collaboration entre les gouvernements, la société civile et les organisations internationales** est essentielle pour garantir des solutions durables visant à favoriser le bien-être des enfants et leur réussite scolaire.



Conclusion

Dans un environnement international qui tend à se définir davantage par des crises multidimensionnelles, y compris une violence accrue, des conflits armés, un recul démocratique et des progrès numériques et transformateurs ; cette conférence démontre l'engagement partagé des états membres à placer les droits des enfants au centre de leurs agendas politiques. Cet engagement est encore renforcé par les contributions de la société civile, notamment des organisations non gouvernementales et, surtout, des enfants eux-mêmes. La conférence d'examen à mi-parcours n'est pas seulement une affirmation de valeurs partagées, mais c'est également une étape concrète et stratégique s'inscrivant dans la mise en œuvre de la [Stratégie du Conseil de l'Europe pour les droits de l'enfant 2022-2027](#). Les six sessions s'étant tenues pendant les deux jours de conférence ont permis d'examiner les principaux éléments de la Stratégie.

- Les sessions ont permis un engagement ferme de garantir à tous les enfants **une protection** efficace et complète **contre toutes les formes de violence**, notamment en dispensant une éducation complète à la sexualité, adaptée à l'âge, au développement et aux besoins des enfants, dans tous les contextes éducatifs.
- **Garantir l'égalité des chances et promouvoir l'inclusion sociale** en tant que conditions préalables fondamentales au démantèlement des inégalités structurelles enracinées, y compris la pauvreté des enfants.
- La conférence s'est également penchée sur l'**accès sécurisé des enfants aux outils numériques et à l'intelligence artificielle**, en mettant en évidence le besoin d'une transition numérique fermement ancrée dans le respect des droits de l'enfant, en veillant à ce que les progrès technologiques ne se fassent pas au détriment de leur sécurité, de leur dignité ou de leur vie privée.
- Des échanges ont porté sur la **justice adaptée aux enfants**, appuyant la nécessité de renforcer les mécanismes juridiques et judiciaires adaptés aux besoins, aux vulnérabilités et aux capacités uniques de l'enfant. Cette approche appelle à un changement culturel dans lequel les adultes adaptent leur communication au niveau de compréhension des enfants, les reconnaissant pleinement comme des détenteurs de droits actifs pouvant s'engager de manière significative dans les procédures judiciaires les concernant.
- La mise en exergue de l'importance d'amplifier et de respecter la **voix des enfants** dans toutes les questions qui les concernent a raisonné comme un thème récurrent tout au long de la Conférence. Ce thème a notamment été mis en avant via l'enjeu de la participation des enfants aux décisions concernant leur santé.
- Dans un contexte de guerre où les droits de l'enfant sont les plus menacés il est primordial de garantir une **éducation sûre et continue** pour les enfants ukrainiens. Cette éducation doit être dispensée selon une approche holistique, garantissant à la fois le bien-être des enfants et la continuité de leur parcours éducatif et culturel.

La diversité des échanges, la grande qualité des contributions découlant de tous les secteurs et la qualité constante des interventions témoignent d'un engagement collectif profond et résolu des états membres et des partenaires du Conseil de l'Europe à faire progresser les droits de l'enfant de manière pluridimensionnelle. En encourageant cette conférence, le Luxembourg a une fois de plus affirmé son soutien à la défense et à la promotion des droits de l'enfant en Europe. Le Conseil de l'Europe exprime sa sincère et profonde gratitude au Luxembourg pour sa générosité, sa mobilisation sans faille et son soutien indéfectible ayant rendu cet événement possible. Les conférences sont l'illustration tangible et inspirante d'une conviction : c'est exclusivement grâce à une coopération soutenue, des échanges significatifs et un engagement partagé entre les nations et les parties prenantes que nous pouvons tous

construire un avenir dans lequel les droits de tous les enfants sont pleinement **respectés, protégés et garantis**, sans exception aucune et en toutes circonstances.



Site de la Conférence



FR

www.coe.int

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en oeuvre de la Convention dans les États membres.



PRÉSIDENTIE DU / PRESIDENCY OF
LUXEMBOURG
CONSEIL DE L'EUROPE / COUNCIL OF EUROPE
11/2024 - 05/2025

